

Avis adopté

Séance plénière du 23 avril 2024

Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis

Déclaration du groupe CFDT

Depuis des décennies, la quantification du temps passé au travail et sa contrepartie en temps libre sont un enjeu majeur des conquêtes sociales.

Aujourd'hui, les frontières du lieu et du temps du travail sont moins claires et ce faisant, l'enjeu d'une meilleure conciliation des temps en fonction de son propre mode de vie est devenu un critère important des choix et des parcours professionnels. Cette problématique traverse la société tout entière, quels que soient les secteurs d'activité, les générations, les statuts d'emploi et les genres. Toutes et tous ne sont pas égaux dans la liberté d'organisation et devant les sollicitations et les contraintes. Par exemple, les temps partiels subis impactent particulièrement les femmes.

La force de cet avis est d'abord d'avoir su aller chercher à la source les attentes exprimées par les travailleuses et les travailleurs dans toute la diversité de leurs situations, grâce à une participation citoyenne particulièrement mobilisatrice, puisqu'elle a réuni plus de 10 000 personnes.

La clairvoyance de cet avis est d'avoir identifié ce sujet comme un facteur important d'inégalités dont les causes sont à la fois dans le travail et en-dehors.

L'avis se garde de solutions simplistes. Il relève le défi de propositions adaptées à des situations multiples afin de réduire des lignes de fracture qui traversent la population active.

Il parvient à trouver un chemin vers un meilleur équilibre des temps : donner une définition juridique positive au temps libre, mieux encadrer les astreintes, ouvrir aux indépendants des dispositifs d'aide au répit, étendre le droit à la déconnexion et mieux suivre la charge réelle de travail, donner un cadre précis à la négociation collective sur une articulation des temps de vie adaptée à tous les salariés, développer les aides et dispositifs à la parentalité et aux aidants, prendre pleinement en considération l'engagement bénévole...

Dans cet avis, le CESE pose ainsi des jalons indispensables pour une meilleure maîtrise de la place du travail dans nos vies. **La CFDT, qui met au premier plan de ses combats l'émancipation des personnes, l'a voté.**